



## **Les transformations par les technologies numériques vues par les SHS**

-----

### **Quels usages dans les champs de la santé, du handicap, de la dépendance et de l'accès aux prestations sociales ?**

#### **Séance N°2 : La transformation des organisations par les nouvelles technologies. Santé, protection sociale et dépendance**

**30 septembre 2020, 14h à 17h30**

#### **Webinaire**

Les technologies numériques permettent des modalités d'action renouvelées tant elles proposent des architectures informationnelles qui fournissent de nouvelles ressources. Elles semblent à même de mieux connecter les institutions et les secteurs d'activité impliqués dans l'organisation des services et des prestations. Les transformations organisationnelles sont pour partie pilotées par les politiques publiques, par exemple avec la création du Dossier Médical Partagé, tandis que de nouveaux enjeux émergent, plus décentralisés et par conséquent moins faciles à cerner.

Pour l'organisation des soins, les technologies numériques contribuent à des transformations importantes qui ont vu le jour ces dernières années, à l'image du « virage ambulatoire » pris par l'hôpital qui s'appuie sur un système d'information propre pour la gestion des patients. Plus récemment, au niveau de la médecine libérale, la création de nombreuses Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) locales a permis de mutualiser, entre les différents partenaires impliqués, les outils de gestion logicielle des patients. Au-delà des dimensions pratiques (prises de rendez-vous, communication des prescriptions, etc.), cela est congruent avec la revendication / le besoin d'une approche plus globale et transversale, donc plus collaborative, moins disciplinaire ou « sillotée ». En matière d'accès aux prestations sociales, l'enjeu est de lutter contre le non-recours en favorisant l'échange d'informations entre les organismes gestionnaires des différents champs. Il est aussi d'améliorer l'accompagnement des personnes à travers des modes de coordination renouvelés entre les professionnels. Du point de vue de la dépendance, il s'agit de mieux concilier les préoccupations relatives à l'autonomie des personnes et à leur assistance dans les gestes de la vie quotidienne.

Les outils numériques sont sollicités, ici et là, pour équiper les organisations correspondantes en devenant le support des nouvelles manières de faire. Cette séance a pour but d'examiner les transformations en cours pour mettre en exergue les formes d'incorporation des technologies numériques dans les organisations et les modalités d'appropriation par les professionnels. Par ailleurs, d'autres enjeux transverses apparaissent dans la mobilisation des technologies et qui peuvent être l'objet d'un questionnement large sur la base de l'éthique tant le déploiement de nouveaux outils semble en accélération.

## Programme de la séance

### ***L'efficacité du numérique dans les organisations : comment gérer la singularité à grande échelle ?***

Etienne Minvielle, chercheur en sciences de gestion (Polytechnique, centre Gustave Roussy)

Cette présentation analysera dans un premier temps les présupposés théoriques liés à la question de l'efficacité (la dépendance aux usages et aux comportements des patients et des professionnels ; le caractère situé). Ensuite, un cas d'étude sera présenté pour illustrer les cadres théoriques précédents. Enfin, dans un troisième temps, seront discutés des perspectives de recherche et de questionnements qui font pour certains l'objet de travaux en cours.

### ***Relier soins et care par la télémédecine : une analyse régulationniste du système de santé***

Florence Gallois, maitresse de conférences en sciences économiques (Université de Reims)

La télémédecine est définie comme une forme de soins réalisé à distance au moyen de technologies de l'information et de la communication (OMS 1997). Cette technologie est source de nombreuses attentes puisqu'elle est supposée contribuer à faciliter l'accès aux soins dans un contexte d'insuffisance de médecins (au moins sur certains territoires et/ou pour certaines spécialités), d'inégalités territoriales, de besoins de santé accrus en raison du vieillissement, et de volonté de maîtrise de la dépense publique de santé. Toutefois, la pratique de la télémédecine induit une modification des conditions de production des soins relativement aux relations de face à face entre un patient et un soignant : médecin et patient n'ont plus besoin d'être dans le même lieu, le premier peut ainsi être à l'hôpital ou dans son cabinet tandis que le second est à son domicile ou dans un établissement médico-social. Cette présentation vise à interroger les effets de la télémédecine en termes de production et ses implications sur les régulations du système de santé. Elle part du constat d'un découpage institutionnel du système de santé entre sanitaire et social, entre soins et care mais cherche au contraire à relier ces composantes dans un même système de santé de façon à analyser les effets de la télémédecine en termes de régulation des soins, du *care* et du système de santé en général. Sur cette base elle pointe des conditions sous lesquelles la télémédecine peut contribuer à la performance des systèmes de santé, en particulier sous l'appellation courante de la performance comme efficience.

### ***Santé numérique et inégalités sociales et territoriales: conséquences inattendues et action publique***

Viviane Ramel, chercheuse en sciences politiques (Université de Bordeaux), conseillère ARS Nouvelle-Aquitaine

Tout d'abord, nous verrons dans cet exposé comment la numérisation de la santé s'institutionnalise progressivement, c'est-à-dire qu'elle s'incorpore de manière durable et structurée dans les organisations, les systèmes et les politiques de santé. Dans ce cadre, nous nous focalisons sur l'une des « conséquences inattendues » (Bloomrosen, 2011) (Greenhalgh, 2018) de la numérisation de la santé, à savoir les liens que ce phénomène entretient avec l'enjeu des inégalités sociales de santé. Nous en caractérisons les principales facettes, y compris la question des disparités d'accès aux soins. Particulièrement, nous démontrons que les États occidentaux, en utilisant l'exemple comparé de la France, l'Angleterre, le Québec au Canada et le Pays basque en Espagne, se saisissent très peu des enjeux d'équité en santé numérique, consacrant ce sujet comme un non-sujet à l'agenda des priorités de politique publique. Nous terminons, toutefois, en démontrant que des interventions de prise en compte de l'équité en santé sont développées dans ces mêmes territoires, selon une

typologie que nous avons établie dans nos travaux. Ces réflexions alimentent des perspectives en termes de recherche et d'action en santé des populations que nous évoquerons pour la suite nécessaire de ces travaux dans les mondes francophones et anglophones.

### Informations pratiques :

Inscription : La participation est libre, mais l'inscription est obligatoire via le lien suivant. Les informations techniques et un lien de connexion vous seront envoyés pour accéder à la visioconférence : [framaforms.org](https://framaforms.org)

Le programme complet du séminaire est disponible sur Calenda : <https://calenda.org>

Pour visionner les interventions de la première séance (24/06/20) : [drees.solidarites-sante.gouv.fr](https://drees.solidarites-sante.gouv.fr)

Pour toutes informations complémentaires : [valentin.berthou@externes.sante.gouv.fr](mailto:valentin.berthou@externes.sante.gouv.fr)

### Comité d'organisation et finalité du séminaire :

La mission recherche (MiRe) de la Drees a pour missions de structurer, animer, financer et valoriser des recherches en sciences humaines et sociales dans les domaines de la santé et de la protection sociale. Pour ce faire, elle lance et coordonne des programmes de recherche visant à produire des connaissances sur les politiques sanitaires et sociales et à alimenter les réflexions des administrations, des partenaires institutionnels ou des acteurs opérationnels. Les appels à recherche sont précédés d'un séminaire dont l'objectif est de faire émerger des besoins de connaissances à produire par la recherche et d'encourager les chercheurs à se saisir des préoccupations des acteurs présents. Ce séminaire en amont est un élément central dans les programmes de la MiRe, pour définir des questions de recherche pertinentes assorties de cadres d'analyse originaux et de méthodologies appropriées. La démarche de rapprochement du monde de la recherche et de la décision publique est ensuite favorisée par un suivi coordonné de l'avancement des recherches et leur valorisation. Le séminaire sur les technologies numériques bénéficie de la collaboration de plusieurs partenaires : la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales), la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), le HCAAM (Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie).

À travers la spécificité des différents champs couverts mais aussi à travers les regards croisés qu'ils permettent, le séminaire vise à analyser la manière dont les technologies numériques viennent modifier le rapport des usagers (ayants-droit, bénéficiaires, personnes en situation, patients) et des intervenants (professionnels ou aidants profanes) aux dispositifs et droits sociaux correspondants. Les questions de recherche identifiées dans ce séminaire donneront lieu à un **appel à projets de recherche** financé qui sera lancé début 2021.

